



# Compte rendu de la commission extra municipale du Développement Durable

Mardi 30 septembre 2008



Une vingtaine de personnes ont répondu présent et sont venus à cette réunion. La municipalité était représentée par Bernard Jeanne, Sylvaine Santo, José Delamare et Michel Lascroux.

En introduction, Bernard Jeanne a rappelé les objectifs de cette commission extra municipale du Développement Durable. Il s'agit d'engager un débat sur les perceptions de chacun concernant le développement durable, mais aussi de proposer et de réaliser des actions concrètes au sein de notre commune. Cette commission devra aussi servir de relais au conseil général de Seine-Maritime, puisque celui-ci souhaite aider les communes à mettre en place des actions de développement durable. Il convient cependant de rester modeste, et de n'envisager qu'une seule action à la fois. Cela permettra une plus grande efficacité évitera qu'il y ait une dispersion des idées sur plusieurs thèmes. La municipalité demandera aussi l'avis de cette commission extra municipale et son aide pour la réalisation de différentes éco-chartes : charte de l'urbanisme et de l'habitat, charte paysagère, ...

Cette première réunion a été l'occasion d'échanger nos réflexions sur le Développement Durable. Au cours de ce premier tour de table chacun a pu présenter sa conception du Développement Durable et ce qu'il aimerait faire au sein de cette commission. Différentes idées ont ainsi été proposés, et nous pouvons les regrouper au sein de différents thèmes :

- Les économies d'énergie et les économies d'eau
- Sensibiliser les habitants aux éco-gestes
- Réaliser un travail sur l'usage des produits phytosanitaires, au sein de la commune ou bien chez les particuliers
- Réfléchir au développement de la commune en tenant compte des critères du développement durable
- Créer un pôle de documentation sur le Développement Durable à l'intérieur de la bibliothèque.

Cette première réunion a plutôt été axée sur le dialogue et l'échange d'idées plutôt que sur la réalisation concrète. À ce propos il convient de rappeler les limites de notre champ d'action : de petites actions applicables au sein de notre village.

### **Devoirs de vacances :**

1. Nous souhaiterions que chacun puisse réfléchir aux différents points qui ont été proposés plus haut et propose quelques actions concrètes pour sensibiliser les habitants. Nous définirons ensuite parmi les différents thèmes proposés, le premier thème que nous pourrions traiter et les premières actions que nous mettrons en place.
2. Charte de l'urbanisme et de l'habitat : nous souhaiterions que chacun réfléchisse aux questions et aux thèmes de réflexion qui ont été proposées dans cette charte. L'idée de cette charte et de définir des orientations prioritaires qui guideront la réflexion de la commune lors de la création ou de la rénovation de lotissement ou de maisons particulières.

La durée et la fréquence des réunions a été définie de la façon suivante : les réunions se feront le premier mardi de chaque mois pendant 3 ou 4 mois de façon à mettre en place quelques actions, suivi de plusieurs mois sans réunions afin de ne pas trop surcharger les calendriers. Les réunions débuteront à 20h 30 et se finiront à 22h 00 (l'éclairage public s'éteint à 22h 30).

La prochaine réunion est fixée au mardi 4 novembre à 20h 30 en mairie.